

St-Hyacinthe, 30 mai 1946.

Dr. Michel Tetreault,
Agent des Indiens,
Pierreville, P.Q.

RE: Olivier O'Bomsawin

Mon cher docteur:-

J'accuse réception de votre lettre en date du 20 mai écoulé et de celle de M.O'Bomsawin.

Je suis autorisé à permettre à M.O'Bomsawin le remboursement de la somme qu'on lui a payé en trop par versement hebdomadaire de \$ 2.00, et je crois qu'il est capable de verser ce montant chaque semaine. Il va sans dire que s'il y avait possibilité de payer plus chaque semaine, le règlement s'effectuait plus vite.

Seriez-vous assez aimable pour faire cette proposition, que je crois bien raisonnable, à M.O'Bomsawin. S'il accepte, je vous donne toute liberté pour collecter le montant chaque semaine de la façon que vous jugerez la plus aisée, et vous pourrez me faire parvenir une traite bancaire, disons, à tous les deux mois, par exemple, ou quand vous voudrez.

Si M.O'Bomsawin accepte cette proposition, il doit bien comprendre, cependant, que s'il devient de nouveau en chômage et fait une réclamation, la Commission de- duira, à même les bénéficiaires qui lui seront dûs, la somme qu'il devra alors.

Veillez me laisser savoir si M.O'Bomsawin accepte cet arrangement et si vous voulez accepter de voir à collecter le montant hebdomadaire,

Je vous remercie infiniment pour votre coopération habituelle.

J.H.L. St-Germain, St-Hyacinthe.